



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Délégation à la Sécurité Routière**

**Sous-Direction de l'éducation routière  
et du permis de conduire  
Bureau national des droits à conduire**

Maître Yohan DEHAN  
174 rue de Courcelles  
75017 Paris

Paris, le  
Réf. :†

23 JUL 2020

Affaire suivie par ...

Maître,

Vous avez appelé ... sur la situation du permis de conduire de votre client M. J

Après un examen attentif de son dossier, je vous informe que les mentions relatives à l'infraction commise le 20 mai 2018 ont été extraites de son dossier.

De ce fait, son permis de conduire est doté de onze, à ce jour.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

**Pour le ministre de l'intérieur  
et par délégation,  
la cheffe de la section du permis à points  
du bureau national des droits à conduire**

Stéphanie PETIT